

(1) Attestation d'examen de modèle-type

(2) No de l'attestation d'examen de modèle-type : **ZP/C011/22** se substitue à ZP/C011/21

(3) Produit : **Garde-corps pour accès permanents aux machines**
Type: **Barrier**

(4) Fabricant : **INNOTECH Arbeitsschutz GmbH**

(5) Adresse : **Laizing 10, 4656 Kirchham, Autriche**

(6) Ce modèle de produits ainsi que les différentes versions homologuées ont été définies à l'annexe du présent attestation d'examen de modèle-type.

(7) Le service de certification de la DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ces produits remplissent les exigences fondamentales conformément aux normes énoncées au point 8. Les résultats de l'examen ont été consignés dans le rapport PB 22-136.

(8) Les exigences relatives aux normes sont remplies en raison de la conformité avec

DIN EN ISO 14122-3:2016

(9) Le présent attestation d'examen de modèle-type se réfère uniquement à la conception et à l'examen de modèle-type des produits décrits, en conformité avec les normes mentionnées. Pour fabriquer et commercialiser les appareils, il faut remplir le cas échéant des exigences supplémentaires non couvertes par le présent certificat.

(10) Le présent attestation d'examen de modèle-type est valide jusqu'au 07.04.2026

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 25.07.2022

_____ signé: Krökel
Gérant

_____ C'est une traduction de l'allemand.
Devant le tribunal ou le conseil de prud'hommes le texte de l'allemand est valable et obligatoire.


_____ Gérant

TRADUCTION

- (11) Annexe du
- (12) **Attestation d'examen de modèle-type ZP/C011/22**
- (13) 13.1 Objet et type
Garde-corps pour accès permanents aux machines
Type: Barrier

13.2 Description

Le système de garde-corps périphérique de classe A, type : Barrier, sert à la protection collective et temporaire des personnes contre le risque de chute et comporte trois variantes : le système de garde-corps périphérique de classe A, type : BARRIER VARIO, type : BARRIER ATTIKA ou type : BARRIER FLEECE.

Le système de garde-corps périphérique en profilés d'aluminium est prévu pour le montage sur des supports plats d'une inclinaison maximale de 10° et, monté de manière fixe, sur les toits métalliques en profilés trapézoïdaux.

Les piliers se composent d'un profilé rectangulaire. Les piliers peuvent, d'une part, être constitués d'un profilé droit ou courbé à 75° et, d'autre part, être rabattables grâce à un montage articulé au niveau de la fixation du pied (90° et 75°). La hauteur des piliers peut aller de 1100 mm à 1261 mm. Une variante du pilier peut être munie d'une charnière coulée ou fraisée.

Les montants du garde-corps et intermédiaires sont fabriqués à partir d'un profilé de coulée continue Ø 36 mm en aluminium d'une longueur pouvant atteindre 3,0 m. Dans les extrémités des montants, des éléments de jonction adaptés sont insérés, de sorte que deux sections de montants peuvent être assemblées l'une avec l'autre. Les éléments de jonction se composent de deux profilés en forme de demi-cercle en aluminium qui sont en plus enserrés par une bague en aluminium. Un profilé est doté d'un alésage avec filet, l'autre moitié du profilé est dotée d'un trou borgne. Les moitiés de profilés sont vissées l'une contre l'autre et relie ainsi les sections de montants par des bornes.

Les piliers sont dotés de colliers de serrage qui coincent les montants. L'intervalle entre le montant du garde-corps et le montant intermédiaire est de 470 mm. L'intervalle maximal entre les piliers est de 2,5 m. L'intervalle maximal entre les piliers en tant qu'issue de secours sur les toits plats et inclinés selon la norme DIN EN 14094-2:2017 est de 1,7 m. Pour les garde-corps destinés à des accès fixes à des installations mécaniques selon la norme DIN EN ISO 14122-3:2016, l'intervalle maximal entre les piliers est de 1,8 m.

Pour réaliser un changement de sens du garde-corps périphérique au niveau des angles de bâtiments, les montants sont dotés d'éléments de jonction en angle. Les éléments de jonction en angle se composent également de deux profilés en forme de demi-cercle en aluminium qui sont en plus enserrés par une bague en aluminium. Aux extrémités inférieures des piliers, une plinthe peut être vissée à l'aide de fixations correspondantes. De plus, le système de garde-corps est disponible avec une variante pour angle ouverte.

Pour fixer et pour sécuriser le système de garde-corps périphérique contre le glissement ou le basculement, des contrepoids sont vissés au niveau des pieds du système de garde-corps périphérique. Ceux-ci sont fabriqués en béton. La masse d'un contrepoids est de 12,5 kg. Alternativement, le système de garde-corps périphérique, type : BARRIER FLEECE, peut être maintenu par une surcharge (substrat). Cette structure est utilisée sur les toits végétalisés. La surcharge doit être d'au moins 70 kg / m² et avoir une hauteur d'au moins 100 mm.

En guise d'alternative, le garde-corps périphérique peut être doté d'un élément de porte qui est positionné entre deux piliers et peut être ouvert et fermé au moyen de charnières. La largeur de passage est d'env. 800 mm.

TRADUCTION

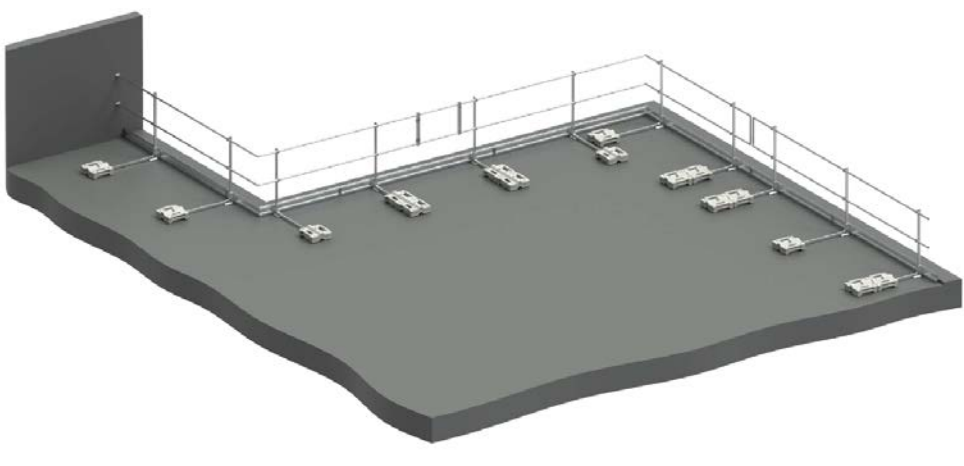


Figure 1 : Système de garde-corps périphérique, type : BARRIER VARIO

(14) Rapport

PB 22-136, 25.07.2022